

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 juin 2008
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 20 juin 2008, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris au nom du Costa Rica, de la Jordanie, du Liechtenstein, de Singapour et de la Suisse (le groupe des cinq petits États ou « S-5 »).

Comme vous le savez, le groupe des « S-5 » s'est intéressé de près à la question des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Ses membres se sont donc félicités de la note du Président du Conseil de sécurité (S/2006/507), qui leur a semblé constituer une avancée majeure vers l'amélioration des méthodes de travail du Conseil.

Vu l'importance du sujet, nous souhaiterions que soit organisé un échange de vues à la fois sur l'application des mesures énoncées dans la note du Président et sur d'éventuelles mesures supplémentaires susceptibles d'aider le Conseil de sécurité à s'acquitter de son mandat. Sachant que cette question suscite l'intérêt de l'ensemble des États Membres, nous demandons au Conseil de bien vouloir organiser une séance qui lui soit consacrée, et d'inviter tous les États non membres du Conseil qui le souhaitent à y participer.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Peter **Maurer**

